

Medaviz



VOTRE MÉDECIN PRATIQUE LA TÉLÉCONSULTATION ?

1. Votre médecin vous ouvre l'accès à la téléconsultation avec Medaviz.
2. Vous recevez un SMS pour télécharger l'application Medaviz et créer votre compte.
3. Votre médecin vous propose un rendez-vous en téléconsultation.
4. À la fin du rendez-vous, vous téléchargez vos documents sécurisés.

La téléconsultation avec votre médecin est un acte médical remboursé par l'Assurance Maladie.



Medaviz



VOTRE MÉDECIN VOUS PROPOSE UNE TÉLÉCONSULTATION ?



1. VOUS RECEVEZ UNE INVITATION DE VOTRE MÉDECIN PAR SMS

Ce SMS contient le **lien** pour télécharger l'application et le **mot de passe** pour vous connecter à votre compte.



2. VOUS TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MEDAVIZ

Ouvrez l'application, indiquez votre **numéro** de mobile et le **mot de passe** reçu par SMS. Renseignez les informations demandées pour finaliser votre compte.



3. CONNECTEZ-VOUS 5 MINUTES AVANT LE RENDEZ-VOUS

Installez-vous dans un endroit calme pour échanger dans de bonnes conditions. Vérifiez également que votre connexion internet est de qualité suffisante.

La téléconsultation avec votre médecin est un acte
médical remboursé par l'Assurance Maladie.

www.medaviz.com

